

SERVICE SOCIAL ET FÉMINISME : HÉRITAGES, PRATIQUES ET RÉSISTANCES



LA REVUE FRANÇAISE DE **SERVICE SOCIAL**

297 ■ 2025-2

SERVICE SOCIAL ET FÉMINISME : HÉRITAGES, PRATIQUES ET RÉSISTANCES

Depuis ses origines, le service social entretient des liens étroits avec les luttes féministes, qu'il s'agisse de la défense des droits des femmes, de l'émancipation des plus vulnérables ou de la remise en question des inégalités structurelles. Porteuses d'un même idéal de justice sociale, ces deux dynamiques se sont nourries l'une de l'autre, tout en connaissant des tensions et des résistances qui ont marqué leur évolution. Pourtant, cette proximité demeure souvent méconnue, et l'influence du féminisme sur les pratiques professionnelles du travail social reste peu interrogée. Ce dossier propose de revenir sur ces héritages, d'analyser les croisements entre service social et féminisme, et d'examiner les défis qui en découlent aujourd'hui. Comment les inégalités de genre influencent-elles le service social et les personnes qu'il accompagne ? De quelle manière les professionnel-le-s s'emparent-ils des enjeux féministes dans leurs interventions quotidiennes ? Quels obstacles persistent face aux logiques patriarcales et aux rapports de domination encore à l'œuvre dans le champ social ? À travers des contributions mêlant analyses historiques, témoignages de professionnel-le-s et réflexions sur les pratiques actuelles, ce numéro éclaire la manière dont les assistant-e-s de service social, souvent en première ligne face aux violences et aux discriminations, peuvent intégrer une approche féministe dans leur engagement. Il invite ainsi à penser autrement le service social, en mettant en lumière son rôle possible dans la transformation des rapports sociaux et dans la construction d'un avenir plus égalitaire.

15 €

ISBN 978-2-491063-34-4



SOMMAIRE

DOSSIER SERVICE SOCIAL ET FÉMINISME : HÉRITAGES, PRATIQUES ET RÉSISTANCES

Éditorial 9

Joran LE GALL

PREMIÈRE PARTIE : FÉMINISME ET SERVICE SOCIAL : DES LIENS HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES

Le travail social a besoin
du féminisme 12

Catherine Galopin

Face au réel, la mue nécessaire
des imaginaires fondateurs 19

Jonathan Louli

Un espace social d'émancipation
pour des femmes :
histoire(s) du service social 24

Véronique Bayer et Nicolas Antenat

Yvonne Knibiehler :
l'historienne qui a changé
notre regard sur les femmes
et le travail social 31

Didier Dubasque

DEUXIÈME PARTIE : INTÉGRER UNE PERSPECTIVE FÉMINISTE DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Le service social,
ce grand malentendu féministe 38

Asfati Hadji

Intégrer le féminisme
dans le travail social : réflexions
d'une professionnelle débutante 42

Dimitra Antonopoulou

Discrimination par « l'apprêtement »,
féminisme et travail social 47

Dany Bocquet

Invisible aux yeux de tous ?
Le genre à l'épreuve de la rue 57

Morgane Mondot

« Mon corps, mon choix,
mon accompagnement » :
le travail social face à la prostitution ... 65

Julie Lavrand

**TROISIÈME PARTIE :
ENGAGEMENTS,
ACTIONS ET ÉMANCIPATION :
DES PRATIQUES INSPIRANTES**

**Témoignage
d'une assistante sociale
féministe retraitée ! 72**
Michelle Chabrol

**Avoir le droit de faire
du vélo ! 75**
Christine Tabutaud

**Fille et presque femme :
pour une contribution
essentielle du féminisme
au service social 84**
*Christophe Anché
et Alix Tattevin*

COMMUNICATIONS

**Analyse des besoins
de formation en éducation inclusive
des enseignants
des écoles élémentaires
de Saly Portudal 91**
Doudou Faye

**Avis CERFA diagnostic social
et financier (DSF)
– Procédure d'expulsion locative 102**
Haut Conseil du travail social (HCTS)

**Résolution pour avis du HCTS :
document relatif au diagnostic social
et financier (DSF)
dans le cadre de la procédure
d'expulsion locative 118**
*Haut Conseil du travail social,
3 décembre 2024*

**Les paradoxes temporels
du travail social :
concilier l'efficacité
de l'organisation et le rythme
de l'utilisateur 120**
*Yara Doumit Naufal
et Ludwig Maquet*

VIE DE L'ANAS

**Déclaration de l'ANAS
du 17 février 2025 :
L'ANAS se positionne :
l'ANAS quitte X 132**

Nous avons reçu 133

Nous avons lu 136

Derniers numéros parus 143

ÉDITORIAL

Joran LE GALL

Le service social, fortement féminisé, s'inscrit dans une dynamique historique de soutien aux populations vulnérables, souvent en première ligne face aux inégalités. Cependant, être un secteur majoritairement composé de femmes suffit-il à le rendre féministe ? Cette question mérite d'être posée, à une époque où les logiques gestionnaires tendent à imposer des contraintes de résultats, au détriment des logiques d'engagement et d'émancipation. Le service social, marqué par l'attention portée à l'autre, se distingue des modèles traditionnels de domination. Cet espace, où la majorité des professionnel·les sont des femmes et où les femmes représentent une large part des usagers, pourrait incarner un lieu de résistance et de transformation sociale. Pourtant, la question demeure : en quoi ces pratiques sont-elles véritablement féministes ? Comment le service social, sous la pression d'impératifs économiques et institutionnels, parvient-il à maintenir un engagement en faveur de l'égalité et de l'émancipation ?

L'histoire du service social témoigne d'une tension permanente entre engagement et instrumentalisation. Un épisode marquant illustre cette ambivalence : en 1956, en pleine guerre d'Algérie, des assistantes sociales ont été réquisitionnées pour accompagner une opération policière dans la casbah d'Alger¹. Certaines ont refusé, dénonçant une mission en contradiction totale avec leur éthique professionnelle, tandis que d'autres, bien qu'opposées à cette instrumentalisation, ont jugé leur présence indispensable pour limiter les abus. Cet événement révèle combien l'engagement des assistant·e·s de service social peut être détourné à des fins contraires à leurs principes. Il pose en filigrane une question toujours actuelle : comment maintenir l'indépendance du service social face aux logiques institutionnelles et sécuritaires ?

L'histoire du féminisme a montré que les espaces à majorité féminine ne sont pas nécessairement des espaces de libération. Ils peuvent, au contraire, reproduire des hiérarchies et des formes de domination. Le service social n'échappe pas à cette réalité. La féminisation d'un secteur ne suffit pas à le rendre progressiste en soi. L'enjeu est alors de comprendre comment, dans la pratique, le service social peut être porteur d'une vision féministe. Comment intègre-t-il la question des rapports de domination entre les sexes ? Dans quelle mesure permet-il aux femmes accompagnées de gagner en autonomie et en pouvoir d'agir ?

Ces interrogations s'inscrivent dans un contexte où le service social, soumis à des injonctions paradoxales, oscille entre une mission de soutien et une fonction de contrôle. La pression exercée par les logiques de gestion, la

1. De Laage A., « Éditorial », dans *Feuillets de l'Association nationale des assistantes sociales et des assistants sociaux*, n° 32, juillet 1956, p. 1-2. Disponible sur : gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6227058m/f1.image.

restriction des moyens et la bureaucratisation croissante transforment en profondeur les pratiques. Le féminisme, qui suppose une remise en cause des rapports de pouvoir, trouve difficilement sa place dans un cadre de plus en plus normé, où les professionnel-le-s sont souvent contraint-e-s de privilégier l'urgence à la réflexion critique.

Pourtant, le service social conserve des marges de manœuvre, et c'est dans ces interstices que se jouent les résistances. La posture des assistant-e-s de service social, leur capacité à défendre des pratiques respectueuses des principes d'émancipation, leur engagement dans des espaces de réflexion et de mobilisation sont autant de leviers permettant de contrer les dynamiques de domination. Il ne s'agit pas simplement d'intégrer la question du genre dans les pratiques professionnelles, mais bien d'interroger en profondeur les structures qui les encadrent et les conditions dans lesquelles elles s'exercent.

« *If I can't dance, I don't want to be in your revolution* » (« Si je ne peux pas danser, je ne veux pas prendre part à votre révolution »). La phrase d'Emma Goldman, souvent reprise dans les milieux militants, résonne ici avec force. Elle rappelle que l'émancipation ne peut se réduire à une posture théorique ou à une conformité idéologique : elle doit s'incarner dans des pratiques, dans des choix concrets, dans des gestes du quotidien. De la même manière, le féminisme dans le service social ne peut se limiter à une intention. Il se traduit en actes, par une attention constante aux rapports de pouvoir, par une vigilance face aux dérives institutionnelles.

L'un des signes de la difficulté à aborder ce sujet est sa rareté dans notre revue : il s'agit en effet du premier dossier qui lui est entièrement consacré. Un autre paradoxe réside dans le fait qu'il soit coordonné par un homme, vraisemblablement cisgenre, perçu comme blanc, d'orientation sexuelle indéterminée, vivant en milieu urbain et issu de la classe moyenne. Cette réalité, loin d'être anodine, ne doit ni justifier un silence sur ces enjeux, ni servir d'excuse pour éviter d'examiner les mécanismes de domination à l'œuvre. Au contraire, elle souligne combien nos positions sont situées et combien il importe de laisser toute leur place aux voix des premières concernées, sans pour autant se dérober à la nécessité d'un engagement collectif sur ces questions.

« Je ne suis pas féministe, mais... » Cette formule relevée par Christine Delphy illustre bien la gêne qui entoure encore aujourd'hui le féminisme, y compris dans le champ du service social, comme si revendiquer un engagement féministe impliquait une prise de risque, une forme de radicalité qu'il conviendrait d'atténuer. Ce dossier ne prétend pas répondre définitivement à ces questions, mais il ouvre un espace de réflexion, de confrontation et de mise en débat. Parce que penser le féminisme dans le service social, c'est avant tout interroger nos pratiques, nos cadres de référence, et la manière dont nous concevons notre rôle auprès des personnes accompagnées.

UN ESPACE SOCIAL D'ÉMANCIPATION POUR DES FEMMES : HISTOIRE(S) DU SERVICE SOCIAL

Véronique Bayer, Nicolas Antenat

RÉSUMÉ : Cet article revisite l'histoire et la construction du service social dans une perspective féministe. Il montre combien les réalisations sociales portées par des femmes s'inscrivent bien dans des convictions politiques et dans une démarche d'émancipation.

MOTS-CLÉS : féminisme, pionnières, service social

Revisiter l'histoire dans une perspective féministe permet de mettre en lumière l'action et le rôle des femmes dans la construction, la structuration et la professionnalisation du travail social. Il est nécessaire de le souligner, car ce pan de l'histoire est trop souvent négligé et déprécié, tout comme le travail social en général est peu valorisé dans l'espace social.

Le travail social a souvent été l'objet de critiques, voire de mépris, tant seule son action de normalisation et de contrôle social des populations retient l'attention. Cette absence de considération s'explique selon nous aussi par le fait que son histoire est sexuée, car une autre approche historique du service social permet de mettre en lumière les facettes plurielles de la naissance de ce domaine professionnel grâce à l'action de fondatrices.

En effet, les premières formes de professionnalisation du service social sont la réalisation de femmes qui se sont rendues visibles sur la scène du travail et qui se sont ainsi inscrites dans des mouvements sociaux et politiques à une époque où elles n'étaient pas considérées comme des citoyennes à part entière. Afin de couper court à une critique récurrente concernant l'avènement du service social comme consécutif à l'ennui et/ou au prétendu désœuvrement de femmes bourgeoises, précisons que pour s'autonomiser, ces femmes n'avaient pas d'autre choix que de le faire dans un domaine où leurs compétences étaient reconnues et légitimes, essentiellement issues de la vie familiale et domestique, domaine si dévalorisé que les hommes le laissaient vacant.

Cet article a donc pour ambition de lire cette histoire avec une perspective féministe. Il comprend trois parties qui montrent successivement combien les réalisations portées par des femmes s'inscrivent aussi dans des convictions politiques et dans une démarche d'émancipation.

DES FONDATIONS ET DES RÉALISATIONS PORTÉES PAR DES FEMMES

L'histoire des métiers du travail social en France est un objet de recherche en tant que tel, déjà abordé par différent·e·s auteur·e·s (Verdès-Leroux, 1978 ; Jovelin, Bouquet, 2005 ; Pascal, 2014). Il s'agit donc ici non pas de refaire cette histoire, mais de déceler dans celle-ci, à travers des réalisations portées par des femmes, les raisons, les traces ou encore les impacts de cette sexuation déjà en marche.

Si le travail social a ses origines dans le traitement de la pauvreté en agissant dans le registre à la fois de la répression et de la charité chrétienne, et si *le social assistanciel*, prémices du service social selon Robert Castel (1995), a pris dans l'Occident chrétien des configurations plurielles dans le traitement et le classement des pauvres auprès des autorités tant laïques que religieuses, ce n'est qu'après la révolution de 1789 que la question sociale en tant que telle émerge, principalement pour faire face aux problèmes sociaux engendrés par la révolution industrielle. « Faire du social » devient alors, à ce moment-là, une priorité politique pour assurer l'idéal républicain (Jovelin, Bouquet, 2005). Il faudra attendre le début du xx^e siècle pour que les premières professionnelles apparaissent un peu partout en Europe (Modak *et al.*, 2013).

En France, les travaux sur l'histoire du service social montrent que la surintendante d'usine et l'assistante sociale sont les premières professions à s'organiser et à s'institutionnaliser. À ce titre, l'École des surintendantes d'usine¹ créée en 1917 sous l'égide d'Albert Thomas, sous-secrétaire d'État à l'artillerie et aux munitions, et de Léon Bourgeois, dans un contexte de guerre où les femmes remplacent les hommes partis au front, est plus que significative. En effet, les surintendantes d'usine sont les premières figures d'encadrement ayant pour mission de mettre en place des services sociaux, un service social à destination des ouvrières, dont les enjeux étaient, comme l'observe François Aballéa, bien plus vastes que la prise en charge des problèmes sociaux :

« L'ambition des fondatrices allait donc bien au-delà de la mise sur pied d'un service social propre aux ouvrières comme le préparaient les autres institutions de formation qui s'étaient développées depuis le début du siècle, elle était de participer à ce que l'on n'appelait pas encore la gestion des ressources humaines. Il s'agissait, en effet, de réfléchir sur les conditions de travail et éventuellement de les infléchir, même si chez nombre des premières surintendantes, l'activité professionnelle des femmes contraintes de travailler restait perçue négativement et au mieux conçue comme temporaire. » (2004, p. 211)

La création des premières assistantes sociales, quant à elle, va de pair avec celle des résidentes sociales et des infirmières visiteuses. Voulant rompre avec la dimension caritative et son cortège de représentations surannées, ces femmes vont créer des structures sociales et seconder les médecins

1. Aujourd'hui, École supérieure de travail social (ETSUP).

dans les hôpitaux afin d'améliorer les conditions de vie des familles et de compléter les diagnostics médicaux par une approche sociale.

Si plusieurs ouvrages retracent l'histoire de ces pionnières², force est de constater qu'aujourd'hui encore, peu d'auteur·e·s soulignent leur rôle déterminant dans la constitution du service social. Si cet oubli commence à être réparé, c'est principalement grâce aux travaux de travailleuses sociales et d'historiennes qui mettent en lumière la place des femmes dans l'action sociale, même si le dévoilement de ce rôle et de cet engagement, encore timide, ne s'effectue pas sans ambiguïté ni difficulté, comme le soulignent des participantes d'un colloque organisé en 2017 par la Haute École de travail social et de la santé (HETS & Sa) à Lausanne portant sur l'histoire de la professionnalisation du service social :

« Si ces démarches ont offert aux femmes de nouvelles possibilités de formation et d'emploi, elles ont aussi largement contribué à naturaliser des compétences présentées comme féminines, posant des obstacles à la reconnaissance du métier. » (Parrat, 2017)

Ainsi, à travers leurs actions et leur combativité, des femmes – Marie-Jeanne Bassot (1878-1935), Andrée Butillard (1881-1955), Léonie Chaptal (1873-1937), Apolline de Gourlet (1866-1952), Anna Hamilton (1864-1935), Geneviève Hennet de Goutel (1885-1917), Marie de Liron d'Airolles (1884-1945), Anne Morgan (1873-1952), Anne Murray Dike (1878-1929), Florence Nightingale (1820-1910), Marie Thérèse Vieillot (1885-1985) – fondent les premières institutions sociales et médico-sociales. Elles ouvrent par exemple des maisons sociales – l'Union familiale de Charonne (1894), la Résidence sociale de Levallois-Perret (1908) –, des hôpitaux-écoles – l'Association pour le développement de l'assistance aux malades à Paris (1900), la Maison de santé protestante de Bordeaux (1901). Ces pionnières sont proches des milieux politiques et patronaux et, pour pouvoir agir, elles s'entourent de personnalités masculines qui occupent des postes honorifiques dans leurs associations (président, membre du conseil d'administration). Afin de préserver leur autonomie, elles assument dans les établissements qu'elles fondent des fonctions de responsabilité et de direction. Par leurs réalisations et différents engagements, trop souvent réduits à des œuvres de charité et de ce fait dénigrés, ces femmes impliquées sur le terrain dénoncent nombre de dysfonctionnements sociaux (Knibiehler, 1980) et s'inscrivent dans des démarches opérationnelles de conquête d'espaces sociaux et du monde du travail.

DES ENGAGEMENTS OPÉRATIONNELS SOUTENUS PAR DES CONVICTIONS POLITIQUES

Au-delà de ces réalisations opérationnelles, les études en histoire du féminisme montrent que ces femmes se sont aussi engagées dans les mouvements sociaux et politiques à une époque où elles étaient privées de

2. Pascal H. (2014), Bouquet B., Garcette C. (2011) ; Guerrand R. H. et Rupp M. A. (1978), Le Bouffant C., Guelamine F. (2009) ; Diebolt É. (1999) ; Rater-Garcette C. (1996).

citoyenneté³. Le parcours de Cécile Brunschvicg (1877-1946), l'une des fondatrices des premières écoles de service social en France, est exemplaire de leur engagement politique et pluriel. En effet, elle fait partie de ces femmes qui ouvrent la voie : issue d'une famille bourgeoise, elle manifeste très tôt son souhait d'émancipation en passant, à 17 ans, son brevet supérieur. Elle mène des combats pour les droits et le suffrage des femmes, mais aussi pour l'égalité des droits au travail entre les femmes et les hommes par le biais de l'égalité des salaires, de l'accès à toutes les professions et par le refus de toute entrave au travail des mères (Pichon, 2012 ; Formaglio, 2014). Secrétaire générale puis présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes (entre 1924 et 1946), adhérente au Parti radical (1924), sous-secrétaire d'État (la première femme en France à obtenir un tel poste) à l'Éducation nationale dans le gouvernement Front populaire de Léon Blum (1936), vice-présidente du Conseil de l'enfance (1937), Cécile Brunschvicg occupe des fonctions politiques tout en poursuivant son action pratique : création des Réchauds de midi, une association permettant aux employées et aux ouvrières de réchauffer leur repas de midi (1909) ; participation à la mise en place de l'École des surintendantes d'usine (1917) ; appartenance au Soroptimist Club (Rotary Club pour les femmes), où elle cherchait des fonds pour la création de centres sociaux et de cantines scolaires, la promotion de l'éducation des filles, le vote de la fin de l'incapacité civile de la femme mariée (1938), l'accueil des réfugiés antinazis (1939). Elle a par ailleurs développé ses actions à travers la revue *La Française*, centrée sur les luttes féministes, les avancées sociales, la vie politique française et les affaires internationales. Elle s'emploie à diriger cette revue et participe à la rédaction de nombreux articles qui nous permettent aujourd'hui de mesurer l'ampleur de ses centres d'intérêt et de ses domaines d'intervention⁴. Dans son ouvrage « *Féministe d'abord* » : *Cécile Brunschvicg (1877-1946)*, Cécile Formaglio retrace les nombreuses réalisations des femmes dans l'action sociale. Elle nous rappelle que ces réalisations ont fortement marqué de leur empreinte le développement et la professionnalisation du service social. Ces engagements se sont toujours accompagnés de combats politiques au sein du mouvement féministe réformiste (à la section travail du Conseil national des femmes françaises⁵ et à l'Union française pour le suffrage des femmes), dans ces associations où les femmes militent pour l'égalité des sexes. Les domaines d'action de Cécile Brunschvicg au fil de ce parcours montrent l'éclectisme et l'étendue des pré-occupations des femmes aux fondations du service social.

Ainsi, et l'exemple de Cécile Brunschvicg l'atteste lumineusement, réduire la part des femmes à la construction d'une action sociale et médico-sociale sans portée politique et présenter ces dernières comme tapies dans l'ombre des tâches du quotidien et de la proximité sensible, comme cela a

3. Il faudra attendre avril 1944 en France pour que les femmes deviennent électriciennes et éligibles, et 1965 pour qu'elles puissent exercer une profession et ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de leur mari.

4. On trouve l'ensemble de ses articles sur le site Archives du féminisme, à l'adresse : www.archives-dufeminisme.fr/ressources/sources-historiques/articles-brunschvicg-la-francaise/.

5. Voir l'historique du Conseil national des femmes françaises sur son site : cnff.fr/a-propos-de-nous/historique/.

trop souvent été fait (Donzelot, 1977) et l'est encore parfois, est une recombinaison de l'histoire qui sous-estime leur rôle et qui limite abusivement leur action à de la surveillance morale :

« Réprimées, surveillées, corrigées, élevées dans la crainte du péché, l'exaltation de la souffrance et du sacrifice, la condamnation des plaisirs, les jeunes bourgeoises ne peuvent et ne savent rien faire d'autre que réprimer, surveiller, etc. » (Verdès-Leroux, 1978, p. 31)

Il est vrai que ces pionnières, issues des milieux aisés, sont empreintes de représentations stéréotypées du monde ouvrier, comme un grand nombre de personnalités politiques et intellectuelles de l'époque (et principalement des hommes). Les lectures critiques du travail social, qui émergent à partir de la fin des années 1970, ne manquent pas de souligner ce fait, affirmant que l'origine bourgeoise des fondatrices du travail social et des premières assistantes sociales les portait à mépriser, contrôler et réprimer les classes populaires. Avec le recul historique et à l'instar de Françoise Blum (2002), on peut retenir aussi que par leur engagement, ces femmes remettaient en cause leurs privilèges et leur situation. Elles refusaient d'accepter leur destin de femmes bourgeoises assignées à un rôle d'épouse et à une fonction maternelle ; elles envisageaient leurs actions comme des moyens d'émancipation.

« Dans nombre de témoignages apparaît ce désir de connaître, de connaître d'autres classes, d'autres peuples. Le métier a pu apparaître comme le moyen d'échapper à la grisaille d'une vie bourgeoise de femmes au foyer, comme le moyen de satisfaire leur envie de connaissance du monde, leur besoin de responsabilité. » (Blum, p. 88)

DES ENGAGEMENTS POLITIQUES CONSOLIDÉS PAR DES CONNAISSANCES

Comme le souligne aussi Brigitte Bouquet, les figures fondatrices du service social ont créé et développé une action sociale fondée sur « une vision d'émancipation féminine, réfutant le personnage féminin imposé, critiquant les structures familiales conservatrices et défendant les femmes tant dans leur vie sociale que dans le monde du travail » (2013, p. 54). Cette volonté d'émancipation, exprimée à travers des réalisations sociales et des combats politiques, passe aussi pour ces femmes par l'accès aux savoirs et à la connaissance.

Ainsi, et dès le début du ^{xx}e siècle, ces femmes engagées dans l'action sociale cherchent à fonder des écoles ; elles appréhendent très vite que l'enseignement, un enseignement scientifique, est fondamental pour se professionnaliser (Diebolt, 2002). Elles ouvrent l'hôpital-école Ambroise-Paré de Lille (1921), l'École pratique de service social (1914), l'Association des infirmières visiteuses de France (1914), l'École des surintendantes d'usine (1917). D'ailleurs, les premières écoles de formation avaient pris pour devise « La science pour l'action » (Knibiehler, 1980), devise qui signifie combien ces ambitions se voulaient sérieuses. La professionnalisation du service social – notamment et par exemple la formation des surintendantes d'usine – passe par une formation au cours de laquelle ces femmes, en quête de

connaissance et d'émancipation, étudient la sociologie, la psychologie, le syndicalisme, l'économie politique et les sciences politiques. Ces enseignements sont complétés par des stages pratiques dans des œuvres sociales et par un stage en usine comme ouvrière (Hirschauer, 2017) qui faisait l'objet d'un rapport dans lequel les stagiaires consignaient leurs observations et indiquaient également des préconisations pour améliorer les conditions des ouvrières. Ces documents soulignent que les futures professionnelles n'envisageaient pas leurs interventions sociales auprès des populations qu'à travers des actions morales. Elles s'indignaient des conditions de travail des ouvrières, et elles ne manquaient pas de souligner la pénibilité des tâches auxquelles étaient soumises les travailleuses, ainsi que l'indifférence ou la brutalité des chefs d'atelier. Elles retraçaient aussi les solidarités entre ouvrières dont elles bénéficiaient.

Tout au long du xx^e siècle et dès l'apparition des premières écoles de service social, les femmes ont saisi l'opportunité de poursuivre des études, leur garantissant l'accès à la connaissance et au monde du travail.

POUR CONCLURE...

Cette histoire du travail social durant la première partie du xx^e siècle renseigne sur les fondations et la professionnalisation du service social. Elle souligne combien l'action de ces femmes était résolument guidée par des convictions et par le besoin de connaissance. Cette façon de s'engager sur la scène sociale à partir d'expériences et de l'action est caractéristique de la division sexuée du travail qui a traversé et qui traverse encore tout le travail social. Ces formes d'activisme construit à travers des engagements opératifs traduisent une conscience politique féministe. À l'instar de Cathy Bousquet (2018) qui souligne combien des femmes ont toujours témoigné d'engagements dans la vie sociale et politique au même titre que les hommes, nous retenons que le travail social a été et reste encore aujourd'hui, à la lumière de son histoire, un terrain d'émancipation pour des femmes, alliant une pluralité d'engagements pratiques, théoriques et politiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Aballéa F., « Surintendante d'usines-conseiller du travail et conseiller en économie sociale familiale : deux dynamiques professionnelles divergentes », *Revue française des affaires sociales*, 2004, p. 205-230. Disponible sur : shs.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2004-3-page-205.
- Blum F., « Regards sur les mutations du travail social au xx^e siècle », *Le Mouvement social*, n° 199, 2002, p. 83-94. Disponible sur : shs.cairn.info/revue-le-mouvement-social1-2002-2-page-83.
- Bouquet B., « Le réseau histoire du travail social : apports et questionnements », *Vie sociale*, n° 4, 2013, p. 45-58. Disponible sur : shs.cairn.info/revue-vie-sociale-2013-4-page-45.
- Bousquet C., *Genre et travail social, un enjeu pour l'action collective* (thèse de doctorat en sociologie), Conservatoire national des arts et métiers, 2018. Disponible sur : tel.archives-ouvertes.fr/tel-02002289/document.

- Castel R., *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, 1995.
- Donzelot J., *La Police des familles*, Les Éditions de Minuit, 1977.
- Formaglio C., « Féministe d'abord » : Cécile Brunschvicg (1877-1946), Presses universitaires de Rennes, 2014.
- Hirschauer M., « Aux origines du métier de surintendante : naissance d'une profession », dans Bayer V. (dir.), *Au bal des surintendantes 1917-2017. Histoire(s) du travail social en entreprise*, L'Harmattan, 2017, p. 39-50.
- Jovelin E. et Bouquet B., *Histoire des métiers du social en France*, Éditions ASH, 2005.
- Knibiehler Y., *Nous les assistantes sociales. Naissance d'une profession*, Aubier Montaigne, 1980.
- Modak M., Martin H. et Keller V., « Le travail social entre émancipation et normalisation : une voie étroite pour les approches féministes », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 32, 2013, p. 4-13. Disponible sur : shs.cairn.info/article/NQF_322_0004.
- Parrat C., « "L'âge d'or" du travail social a-t-il existé ? », *Revue d'information sociale (REISO)*, 31 juillet 2017. Disponible sur : www.reiso.org/articles/themes/pratiques/1976-l-age-d-or-du-travail-social-a-t-il-existe.
- Pascal H., *Histoire du travail social en France. De la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Presses de l'EHESP, 2014.
- Pichon M., « Cécile Brunschvicg née Kahn, féministe et ministre du Front populaire », *Archives juives*, vol. 45, 2012, p. 131-134. Disponible sur : shs.cairn.info/revue-archives-juives1-2012-1-page-131.
- Verdès-Leroux J., *Le Travail social*, Les Éditions de Minuit, 1978.

La revue française de service social

Revue professionnelle trimestrielle (n^{os} 296, 297, 298 et 299)

BULLETIN année civile 2025

Abonnement ☐

Réabonnement ☐

- ☐ Institutions France : 53 €
☐ Professionnels non adhérents France : 50 €
☐ Institutions / Professionnels non adhérents hors France : 58 €
☐ Professionnels adhérents : 35 €
☐ Étudiant non adhérents : 30 € (joindre un justificatif de formation)
☐ Étudiants adhérents : 16 € (joindre un justificatif de formation)

*En cas de déménagement, pensez à nous signaler votre nouvelle adresse.
Toute nouvelle expédition sera facturée 2,50 € par numéro.*

NOM ET ADRESSE DE FACTURATION

Tél :
Mail* :

NOM ET ADRESSE D'EXPÉDITION

Tél :
Mail* :

NOMBRE D'ABONNEMENTS	PRIX UNITAIRE	TOTAL

Date :
Signature et/ou cachet :

Paiement par :

- ☐ chèque bancaire ou postal
libellé à l'ordre de l'**ANAS**
☐ prélèvement (France uniquement) :
remplir les demandes et autorisations de
prélèvement ci-jointes
☐ virement :
Crédit Coopératif Paris Agence Courcelles
RIB : 42559 10000 08002860819 27
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0028 6081 927
BIC : CCOPFRPPXXX

À renvoyer à : **ANAS**
15 rue de Bruxelles
75009 PARIS

* En indiquant votre adresse électronique, vous serez inscrit sur la liste de diffusion des publications de la revue, vous permettant de recevoir des informations sur les parutions.

ANAS – 15, rue de Bruxelles – 75009 Paris
Mail : secretariat@anas.fr – Site : www.anas.fr
Siret : 784 359 093 00035 – Code NAF : 9412Z
Association loi 1901 non soumise à la TVA